Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212900740-20260320-D2026_03_006-DE

D 2026-03-006

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE DE GUIMILIAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt mars deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de GUIMILIAU régulièrement convoqué le seize mars deux mille vingt-six par Madame Elisabeth GUILLERM, maire sortante, s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de Mme Elisabeth GUILLERM, Maire.

Membres en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Présents : FLORY Noëline, CAM Fabien, COLLEC Guillaume, GAUNEZ Romain, GUILLERM Elisabeth, GUILLOU Marie-Pierre, JOLY Vincent, LE SAOUT Jean-Yves, LE VOURC'H Laëtitia, POULIQUEN Denis, TOUSSAINT Constance, THEPAUT Jean-Jacques, VASSARD Ludovic

Absent.e.s excusé.e.s : ABILY Hélène qui donne pouvoir à VASSARD Ludovic, ALLAGUI Sandrine non excusée

Secrétaire de séance : GAUNEZ Romain

ELECTION DES ADJOINT.E. S AU MAIRE

CONSIDERANT les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

CONSIDERANT que sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

CONSIDERANT que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7-2 ;

VU les résultats du scrutin relatif à l'élection des adjoints, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :

- 12 suffrages exprimés pour la liste de Romain GAUNEZ ;

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212900740-20260320-D2026_03_006-DE

Le conseil municipal, par :

- 12 voix POUR,

ELIT la liste de Romain GAUNEZ ;

INSTALLE

- Monsieur Romain GAUNEZ en qualité de 1er adjoint ;
- Madame Noëline FLORY en qualité de 2e adjointe ;
- Monsieur Jean-Jacques THEPAUT en qualité de 3e adjoint ;

AUTORISE Monsieur Romain GAUNEZ à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

MAIRIE DE GUIMILIAU
29400

Pour copie conforme,
GUIMILIAU, le 20 mars 2026

Le Maire,
Elisabeth GUILLERM

Le secrétaire de séance,
Romain GAUNEZ